



Engagement éthique et sécuritaire du Cercle Royal d'Escrime de Huy à l'égard des enfants et des familles

Le Cercle Royal d'Escrime de Huy place l'éthique, la sécurité et le bien-être des enfants au cœur de sa mission sportive.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre du **Décret du 3 mai 2019**¹ relatif à l'organisation du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que du **Décret du 14 octobre 2021**² visant l'éthique sportive et instituant un observatoire de l'éthique dans les activités physiques et sportives, ainsi qu'un réseau éthique. Ce dernier impose notamment aux structures sportives agréées de veiller à un encadrement **respectueux, éthique et protecteur** pour tous les pratiquants, en particulier les mineurs.

Références éthiques officielles complémentaires aux décrets susnommés :

Notre club (CREH) :

- Souscrit à la **Charte des Droits de l'Enfant dans le Sport**³ ainsi qu'à la **Charte Vivons Sport**⁴, telles que promues par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ADEPS).
- Veille à offrir un environnement **sécurisant, respectueux et inclusif**, libre de toute forme de **violence physique, verbale, psychologique ou symbolique**.
- Brochure de sensibilisation et d'informations « [Tous acteurs, tous responsables](#) »

Ces différentes chartes sont consultables sur le site officiel de l'ADEPS – rubrique ETHIQUE⁵ :

Référent éthique :

Le club a désigné un référent éthique, **Monsieur Éric Josquin** : josquineric@hotmail.com auprès de qui tout comportement déplacé, toute parole ou tout acte contraire aux valeurs du club ou au bien-être d'un enfant peut être **signalé, en toute confiance et confidentialité**.

Procédure simple de signalement :

1. Tout membre (enfant, parent ou encadrant) peut signaler une situation préoccupante, qu'elle soit liée à un comportement, un propos ou une ambiance ressentie comme inappropriée.
2. Le signalement peut se faire **oralement ou par écrit**, directement auprès du référent éthique ou, si besoin, auprès d'un membre de l'équipe encadrante.
3. Le référent assure un **accueil bienveillant, confidentiel et sans jugement**, et examine la situation.
4. Si nécessaire, des mesures adaptées sont prises en interne ou, le cas échéant, avec l'aide d'instances externes compétentes (réseau Ethique de la FWB, référent éthique de la Fédération des Cercles d'Escrime),

¹ [Décret Sport](#)

² [Décret Ethique](#)

³ [Chartes-des-droits-de-lenfant-dans-le-sport.pdf](#)

⁴ [Charte du mouvement sportif 2.indd](#)

⁵ [ADEPS - Ethique](#)

Vérification des encadrants – sécurité des mineurs :

Conformément aux recommandations du mouvement sportif organisé en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Cercle Royal d'Escrime de Huy sollicite, pour **chaque encadrant majeur amené à intervenir auprès de mineurs**, un **extrait de casier judiciaire modèle 596-2**.

Ce document permet d'assurer que les personnes encadrant les jeunes disposent des **qualités morales et juridiques requises** pour exercer cette mission. Il s'agit d'un outil de **prévention** mis en place dans de nombreux secteurs, visant à protéger les mineurs, sans constituer un obstacle à l'engagement bénévole.

Prévention de la maltraitance et de la violence en milieu sportif

Une grande partie du mouvement sportif et la perpétuation de son action reposent sur des enfants et des adolescents. Le sport constitue pour eux une source de développement, d'épanouissement et d'émancipation. Leur participation aux activités sportives doit être guidée par le plaisir dans un contexte sécurisé.

Des informations complètes concernant la prévention de la maltraitance et de la violence en milieu sportif se trouvent sous ce lien : [Prévention de la maltraitance et de la violence en milieu sportif - Portail du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles](#)

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEILS ?

Si tu es un enfant et tu as des problèmes, tu peux :

- [appeler le 103 : un numéro de téléphone où tu peux parler de tout ce qui t'arrive](#)
- aller sur le site maintenantjenparle.be

Vous êtes parent ou cadre sportif :

- [Numéros d'urgence](#)
- [Consultez les autres services proches de chez vous](#)
- [Que faire en cas d'inquiétude d'une situation de maltraitance infantile \(.pdf\)](#)
- [Formation en ligne : points de repère pour prévenir la maltraitance](#)

Un engagement partagé :

En inscrivant leur enfant au club CREH, les **parents sont invités à s'associer pleinement à cette démarche**, en adoptant une posture bienveillante, en soutenant les principes éthiques défendus, et en contribuant à faire du Cercle Royal d'Escrime de Huy **un lieu d'apprentissage, de respect et d'épanouissement pour tous**.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter le **réfèrent éthique** ou l'**équipe encadrante du club**.



TOUS ACTEURS TOUS RESPONSABLES

Informier, sensibiliser, et accompagner :
les violences en milieu sportif

